

DU RADON DANS MA MAISON ?

Restitution des campagnes de mesure du radon dans l'habitat
Communauté de communes des Portes de Rosheim

Décembre 2023- mai 2024



Dans le cadre du Plan Régional Santé Environnement (PRSE), ATMO Grand Est et l'Agence Régionale de Santé se sont associés pour faire connaître aux habitants des zones à potentiel radon élevé (niveau 3) du Grand Est les risques liés au radon et les moyens de limiter l'exposition.

L'ARS Grand Est a confié à **ATMO Grand Est** l'organisation et la mise en œuvre de campagnes de sensibilisation et de prévention sur le radon, gaz radioactif d'origine naturelle encore méconnu du grand public.

La communauté de communes des Portes de Rosheim s'est jointe à cette démarche et a organisé une campagne de mesures du radon auprès des habitants de son territoire. En effet, **6 communes sur les 9 du territoire sont concernées par un potentiel radon significatif (Niveau 3)**.

Ouvertes à tous les habitants d'un logement individuel, cette campagne avait pour objectif de mieux faire connaître la problématique du radon et de permettre à chacun de s'informer en mesurant la concentration en radon dans son logement grâce à la mise à disposition gratuite de détecteurs (ou dosimètres).

Une fois récupérés, les dispositifs ont été analysés et les résultats transmis individuellement aux propriétaires et occupants des logements, en même temps que des conseils et exemples de gestes simples pour faire baisser, si nécessaire, la concentration de radon dans les habitations.

RADON : DE QUOI S'AGIT-IL ? COMMENT LE MESURER ? COMMENT RÉDUIRE SON EXPOSITION ?

Le radon est un gaz radioactif incolore et inodore, présent naturellement dans les sols et les roches. Il est classé par le Centre international de recherche sur le cancer comme « cancérigène pulmonaire certain » depuis 1987. En France, le radon est la deuxième cause de cancer du poumon après le tabac (près de 10% des décès).

Le radon pénètre dans les espaces clos, où il peut se concentrer à des niveaux élevés et exposer, à long terme, les occupants à un risque de cancer du poumon. Ce risque augmente significativement pour les fumeurs.

Sa concentration dans l'air d'une habitation dépend :

- des caractéristiques du sol et du bâtiment,
- de l'aération et du chauffage du logement.

SUIS-JE EXPOSÉ AU RADON DANS MON LOGEMENT ?

L'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) a établi une carte du « potentiel radon » de chaque commune.

Dans une zone où le potentiel est significatif, il est conseillé de mesurer le radon à l'aide de détecteurs placés pendant 2 mois, durant la période de chauffe, dans les pièces de vie au niveau le plus bas du bâtiment (salon, chambre).

Si la concentration en radon dans l'air intérieur est :

> **300 Becquerels/m³**

Certains gestes simples permettent de réduire l'exposition.

> **1 000 Becquerels/m³**

Un diagnostic approfondi et des travaux de remédiation doivent être envisagés.



PÉRIODE DE MESURES

DU 4 DÉCEMBRE 2023 AU 12 MAI 2024

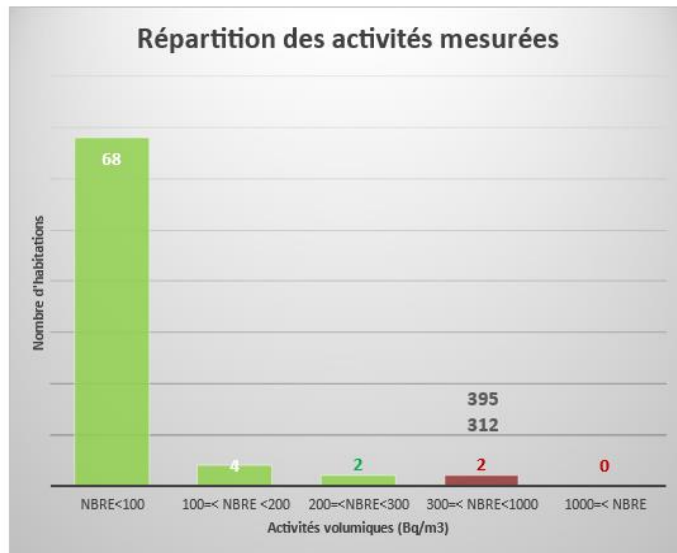
Nombre de communes où des mesures ont été réalisées : **9 sur 9**

Nombre de dosimètres distribués : **156** (2 par foyer)

Nombre de dosimètres retournés : **152**

Nombre de mesures exploitables : **152**

Nombre de foyers concernés : **76**



SYNTHÈSE DES RÉSULTATS MESURÉS

2 Foyers présentent au moins 1 mesure supérieure à 300 Bq/m³ mais inférieure à 1000 Bq/m³

Les habitants concernés ont été destinataires d'un courrier pour leur indiquer les mesures propres à abaisser la concentration en radon dans l'air intérieur

97 % de Foyers « conformes »

0 Foyer présente au moins une mesure supérieure à 1000 Bq/m³



Mini

12 Bq/m³



MOYENNE

46 Bq/m³



Maxi :

395 Bq/m³

MÉDIANE

22 Bq/m³

CARTE DES COMMUNES DE LA CCPR À POTENTIEL RADON ÉLEVÉ

